

FICHE SYNTHÈSE

L'autre barrière du genre : portrait de la représentation trans dans les institutions démocratiques actuelles du Canada, des États-Unis, et d'ailleurs

Mars 2021 – Frédéric Chenel

Les questions de représentations des groupes marginalisés sont de plus en plus présentes dans le discours public. On parle de représentation des minorités visibles, de représentation des femmes, de représentation des personnes d'une orientation sexuelle différente. On oublie souvent, cependant, les personnes trans dans les luttes pour la représentation dans les lieux de pouvoirs. Or, il s'agit ici d'un groupe particulièrement peu représenté dans les institutions démocratiques. La présente fiche visera à brosser un portrait de la situation entourant la représentation des personnes trans dans les lieux de pouvoir au Canada, aux États-Unis et dans le monde.

DÉFINITIONS

Différents termes utilisés dans cette fiche peuvent faire l'objet de débats quant à leur sens ou usage. Les définitions employées dans ce texte ne sont pas absolues ou sans équivoques, elles sont formées à partir d'un certain consensus dans la littérature sur cet objet, et servent comme balises pour la compréhension des données exprimées

Dans ce texte, le terme *personne trans* aura une définition identique à celle offerte par l'Office québécois de la langue française (OQLF), soit une « [p]ersonne qui a une identité de genre différente de son genre assigné à la naissance » (OQLF, 2019). Dans le même ordre d'idée, sera désignée comme une *femme trans* une personne s'identifiant comme une femme – et un *homme trans* une personne s'identifiant comme un homme – en contradiction avec son genre assigné à la naissance. De plus, une

personne *non-binaire* désignera une « [p]ersonne dont l'identité de genre se situe hors de la classification binaire masculin/féminin » (OQLF, 2018).

En ce qui concerne les institutions démocratiques, le terme *membre de législature* désignera une personne élue à une chambre législative (assemblée législative, sénat, chambre des communes / des représentants, etc.) d'un palier fédéral ou provincial d'un État. Le terme *membre de gouvernement* désignera une personne élue ou nommée à une charge exécutive d'un palier fédéral ou provincial d'un état (ministre, secrétaire d'état, gouverneur, etc.). Ce terme n'inclue pas les personnes occupant une fonction dans l'administration publique d'un État.

LES CHIFFRES SUR LA REPRÉSENTATION

La collecte des données a posé des difficultés. En effet, il n'existe à cette heure-ci aucune banque de données reconnue qui permette le recensement des personnes trans en fonction de pouvoir. Ainsi, il a fallu se rabattre sur des compilations provenant de sources médiatiques, soit des quotidiens américains ou des agences de presse indépendantes – notamment Reuters, qui a permis de collecter les données hors des États-Unis (Haynes, 2020). Les archives des différentes institutions impliquées (parlements, gouvernement, etc.) ont toutefois permis de confirmer les données collectées.

Les données compilées ont pu permettre de recenser 15 personnes trans au sein des institutions démocratiques dans le monde, réparties dans sept

FICHE SYNTHÈSE

L'autre barrière du genre : portrait de la représentation trans dans les institutions démocratiques actuelles du Canada, des États-Unis, et d'ailleurs - Frédéric Chenel

pays et quatre continents. Parmi elles, neuf se retrouvent dans les institutions américaines – aucune au palier fédéral –, dont cinq ont été élues pour la première fois à l'élection générale de novembre 2020 (Bauer, 2020).

REPRÉSENTATION TRANS DANS LES INSTITUTIONS LÉGISLATIVES ET EXÉCUTIVES (EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2020)		
TOTAL		15
CONTINENT		
	Amérique du Nord	9
	Amérique du Sud	3
	Asie	2
	Europe	1
PALIER GOUVERNEMENTAL		
	Provincial	10
	Fédéral	5
BRANCHE DE POUVOIR		
	Législative	13
	Exécutive	2
IDENTITÉ		
	Transgenre	12
	Femme	12
	Homme	0*
	Non-Binaire	3

*Aucun répertoire

Source : Données compilées par l'auteur selon les informations de *NBC News* (Bauer, 2020), *Reuters* (Haynes, 2020), et divers sites officiels d'institutions législatives et gouvernementales (voir bibliographie).

Du côté politique, on observe que, parmi les personnes trans présentes dans les institutions démocratiques, dix sont membres d'une législature provinciale (dont une seule à l'extérieur des États-Unis), trois sont membres d'une législature fédérale (dont deux selon des mandats en alternance, c'est-à-dire qu'elles partagent leur siège avec un député principal et le remplace en cas d'absentéisme, d'incapacité, de départ, etc.), et deux sont membres de gouvernement fédéral. Les deux seules personnes trans à occuper des fonctions ministérielles sont Audrey Tang – ministre sans

portefeuille de Taiwan (Executive Yuan, 2020) – et Petra de Sutter – ministre de la Fonction publique et l'une des sept Vice-Premier ministres de la Belgique (Service Public Fédéral Belge, 2020), soit la personne trans la plus haut placée au monde –.

Enfin, douze des personnes trans présentes dans les institutions démocratiques sont des femmes trans, alors que trois sont des personnes non-binaires. On ne retrouve aucun homme trans dans les institutions ciblées.

LA POPULATION TRANS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Tenter d'évaluer la taille de la population trans au Canada et aux États-Unis est une entreprise fastidieuse, puisque les études démographiques, jusqu'à récemment, ne prenaient pas en compte, ou prenaient mal en compte, les données sur les personnes trans.

Tout d'abord, au Canada, on n'a commencé à inclure l'identité du genre au recensement qu'en 2019 (plutôt qu'uniquement le sexe). En effet, au recensement de 2019, on demandait aux répondant à la fois quel est leur sexe assigné à la naissance, puis quelle est leur identité de genre (« homme », « femme », ou « spécifiez »), ce qui représente un changement par rapport aux pratiques précédentes. On y évaluera alors qu'environ un canadien sur 286 s'identifie comme une personne trans (Statistique Canada, 2020).

Du côté des États-Unis, il n'y a pas de recensement national qui prenne cette donnée en compte, et la situation au sein des États est inégale. Il faut alors se rabattre sur les différentes études privées, et les compilations de données. La plus récente étude, publiée en 2017, et probablement la plus fidèle disponible à ce jour, compile les données de 65 études pour estimer qu'un Américain sur 256 s'identifie comme une personne trans, avec un intervalle de confiance de 95% pour un ratio entre 1:625 et 1:161 (Meerwijk & Sevelius, 2017). Pour

FICHE SYNTHÈSE

L'autre barrière du genre : portrait de la représentation trans dans les institutions démocratiques actuelles du Canada, des États-Unis, et d'ailleurs - Frédéric Chenel

les besoins de la cause, prenons le ratio estimé de 1:256. Toutefois, il est à noter que les auteurs de l'étude s'attendent à une augmentation marquée de ces chiffres dans de prochaines études, notamment en raison de l'amélioration de la construction des questionnaires, et de la présence plus forte de personnes trans chez les populations plus jeunes (Meerwijk & Sevelius, 2017).

LES DISTORSIONS DE REPRÉSENTATION

Selon les données présentées, on peut, à première vue, déjà voir des distorsions dans la représentation des personnes trans dans les institutions.

Lorsque l'on regarde le cas du Canada, on peut assurément parler de distorsion puisqu'aucune personne trans n'est présente dans ses institutions démocratiques fédérales et provinciales. En effet, il y a pourtant 338 membres à la Chambre des Communes, ainsi que 751 membres des législatures provinciales et territoriales (Fleming & Yarhi, 2017), pour un total de 1089, et aucune personne trans. On parle donc ici d'une absence complète de représentation dans les institutions législatives et exécutives fédérales et provinciales. Il est à noter toutefois qu'en Alberta, une personne membre de l'Assemblée législative ayant siégé de 2015 à 2019 a publiquement dévoilé s'identifier comme non-binaire durant son mandat (Wanner, 2019, p.13). Elle n'est toutefois plus en poste.

Du côté des États-Unis, sur les 7918 membres de législatures – 7383 dans les États (NCSL, 2019) et 535 à Washington – on ne recense que 9 personnes trans, pour un ratio global de représentation de 1:880. En comparant au ratio de représentation dans la population qui s'établissait à 1:256, on y voit donc clairement une situation de sous-représentation des personnes trans dans les lieux de pouvoir, et ce, bien que la république nord-américaine soit le pays avec la plus forte présence de personnes trans dans ses législatures.

Enfin, d'un point de vue global, parmi les personnes trans recensées, on y voit une surreprésentation des femmes (12) par rapport aux personnes non-binaires (3), mais surtout par rapport aux hommes, qui sont complètement effacés, soulevant alors la question à savoir si les hommes trans sont victimes de biais inconscients liés à leur genre attribué à la naissance, plus que leurs comparses féminines ne le seraient.

L'enjeu de la sous-représentation, que l'on parle de personnes trans, de personnes racisées, de femmes, ou de tout autre groupe marginalisé, demeure le même : la discrimination systémique. En effet, les systèmes démocratiques ont été conçus pour favoriser ceux qui les ont adoptés, soit majoritairement des hommes blancs cisgenres et hétérosexuels. Les électeurs ont alors acquis des biais, inconscients et conscients, qui favorisent ces personnes pour des postes de pouvoir (Gordon & Rosenberg, 2015, p.24).

Cela pourrait être une raison qui expliquerait qu'à la Chambre des Communes, on ne retrouve aucune personnes trans, comme on ne retrouve que 29% de femmes (Bibliothèque du Parlement, 2020), et 15% de membres de minorités visibles (Griffith, 2019), confirmant la problématique endémique de sous-représentation des groupes issus de la diversité. Cette problématique pourrait être liée à un mélange de plusieurs facteurs, comme les disparités socioéconomiques, les biais électoraux, le manque d'implication politique de la part de ces communautés, et plusieurs autres facteurs créant des barrages systémiques d'accès aux postes de pouvoir. Il ne s'agit ici toutefois que d'une hypothèse, des études subséquentes plus approfondies étant nécessaires afin de permettre la présentation de résultats probants.

FICHE SYNTHÈSE

L'autre barrière du genre : portrait de la représentation trans dans les institutions démocratiques actuelles du Canada, des États-Unis, et d'ailleurs - Frédéric Chenel

Références bibliographiques et informations utiles

Adrian, Tamara, 2017 « I'm a Trans Politician – in Venezuela », *The Advocate*, 13 avril, consulté le 14/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Assembleia Legislativa do Estado de Sao Paulo, 2020 « Erica Malunguinho », *Assembleia Legislativa do Estado de Sao Paulo*, consulté le 14/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Bauer, Sydney, 2020, « Transgender representation to nearly double in state legislatures », *NBC News*, 6 novembre, consulté le 14/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Bibliothèque du Parlement, 2020, « Les femmes au Parlement du Canada », *Parlement du Canada*, 23 janvier, consulté le 18/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Executive Yuan, 2020, « Executive Yuan officials », *Executive Yuan, Republic of China (Taiwan)*, consulté le 15/11/2018, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Fleming, Robert J., Yarhi, Eli, 2017, « Provincial and Territorial Legislatures », *The Canadian Encyclopedia*, 31 mars, consulté le 17/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Gordon, Arusha, Rosenberg, Ezra D., 2015, « Barriers to the ballot box : implicit bias and voting rights in the 21st century », *Michigan Journal of Race & Law*, vol 21 no 1, p.23-54, consulté le 19/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Haynes, Tom, 2020, « Factbox – Transgender figures in politics around the world », *Reuters*, consulté le 14/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Meerwijk, Esther L., Sevelius, Jae M., 2017, « Transgender Population Size in the United States: a Meta-Regression of Population-Based Probability Samples », *American Journal of Public Health*, vol 107 no 2, février, consulté le 17/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

National Conference of State Legislature, 2019, « Number of Legislators and Length of Terms in Years », 9 août, consulté le 17/11/2019, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Office québécois de la langue française, 2018, « Fiche terminologique : Personne non-binaire », *Office québécois de la langue française*, consulté le 18/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Office québécois de la langue française, 2019, « Fiche terminologique : Personne trans », *Office québécois de la langue française*, consulté le 18/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Rodriguez Zambrano, Diane, « Diane Zambrano Rodriguez Testimony », *Frontline Defenders*, consulté le 14/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Service Public Général Belge, 2020, « Composition et répartition des compétences du gouvernement fédéral », *belgium.be*, consulté le 15/11/2018, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Statistique Canada, 2020, « Sex at birth and gender : Technical report on changes for the 2021 Census », 20 juillet, consulté le 17/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

Wanner, Robert E. (Hon), 2015, *Alberta Hansard*, 29^e législature, 1^{ère} session, Province de l'Alberta, consulté le 19/11/2020, [Disponible en cliquant [ici](#)]

FICHE SYNTHÈSE

L'autre barrière du genre : portrait de la représentation trans dans les institutions démocratiques actuelles du Canada, des États-Unis, et d'ailleurs - Frédéric Chenel

Publié par :

Observatoire des politiques publiques
de l'Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke, Qc, J1K 2R1
+ 1 (819) 821-8000 poste 63622

Contact :

Isabelle Lacroix
Isabelle.Lacroix@USherbrooke.ca

<http://oppus.recherche.usherbrooke.ca>

Cette fiche synthèse est produite par l'Observatoire des politiques publiques de l'Université de Sherbrooke (OPPUS). Les points de vue exprimés dans cette fiche sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou l'opinion de l'OPPUS et de ses partenaires.